

# POUR UNE “VIRGINITÉ” NUMÉRIQUE DES ENFANTS

LE 20 OCTOBRE 2010 CEDRIC MOTTE

Cédric Motte refuse systématiquement que des photos de ses enfants soient publiées sur Facebook et s'en explique.

Mes enfants sont (très) beaux, en bonne santé, et leurs yeux pétillent d'intelligence. Parfois, quand je vois les photos des autres copains sur Facebook ou ailleurs en ligne, vient l'envie de les “montrer” – afin d'attirer des commentaires qui sont autant de compliments, ne nous leurrons pas sur nos motivations de parents exhibitionnistes.

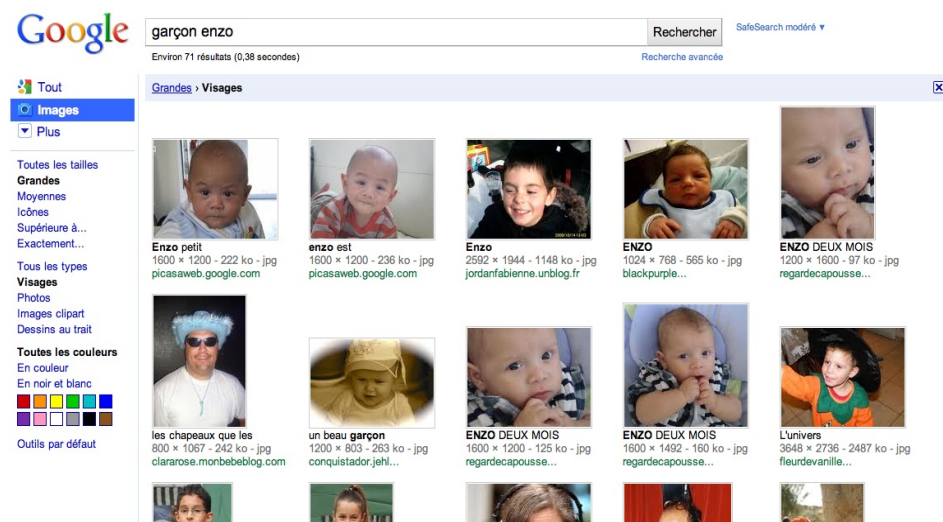
Pourtant je m'y refuse.

Pire, à chaque fois que des personnes passent à la maison et prennent des photos des enfants, je casse l'ambiance en leur précisant, sans négociation possible : “Ne mettez pas les photos sur le Net, et évidemment pas sur Facebook”.

Et à chaque fois, l'étonnement se mêle à l'incompréhension. “Ah bon ? Mais pourquoi ?” ; “Mais tu sais qu'on peut gérer les paramètres de confidentialité ?” ; “T'as peur de quoi ?”

Jusqu'ici, je n'ai jamais apporté de réponse claire et définitive : je refuse sans explication.

Les raisons énoncées ci-dessous tentent d'expliquer pourquoi. Certaines vont paraître recevables, d'autres complètement barrées. À vous de me dire si ce refus tient la route ou s'il s'agit d'une position anachronique...



## Vos amis sur Facebook ne sont pas les miens...

Une raison que j'estime suffisante. Autant vous avez toute ma confiance, autant je n'en ai aucune vis-à-vis de vos contacts.

“Les amis de mes amis sont mes amis” vaut pour plein de trucs (partager une bière, jouer à la pétanque, travailler, etc.) ; certainement pas pour ce qui est de la vie privée. Et tant que les enfants sont petits, je gère leur vie. Quand ils prendront leur indépendance sociale, **ils feront ce qu'ils décident, après de (potentiellement vaines) tentatives d'éducation aux “social media”** pendant les repas dominicaux.

## ... “oui mais toi, tu les contrôles tes amis non ?”

Tout à fait. Avec les règles de confidentialité de Facebook, cela ne devrait pas me poser de problème de poster des photos de mes enfants sur mon compte. Sauf que les règles valables aujourd'hui peuvent changer à tout moment. Pour vous la faire courte, je n'ai aucune confiance dans ce que fait Facebook.

**“Et pourtant, tu décides pour eux de leur entrée (ou non) en religion...”**

“Être baptisé à un an et faire sa communion à neuf ans parce que les parents le décident,

c'est autrement plus impliquant que d'avoir des photos sur Facebook non ?”

C'est évidemment bien plus impliquant, mais cela reste dans la sphère privée. Précisément, dans la sphère intime. La religion est une construction de soi (ou une dé-construction, selon certains points de vue...). Elle n'engage que l'enfant et sa famille sur ce que cela signifie pour lui et pour elle. Les discussions ont lieu entre nous, sans aucune publicité.

Plus tard l'enfant, une fois en pleine conscience de ce qu'est la religion, décidera ou non d'afficher son appartenance à celle choisie par ses parents. Mieux, il peut décider d'en changer ou devenir athée. Il est "libre de se libérer" s'il le désire.

À l'inverse, la publication de photos en ligne accessibles "par n'importe qui" le fait entrer dans des sphères semi-publiques. Pire, ce qui se dit aujourd'hui sur lui – dans les commentaires par exemple – est rattaché au profil de la personne qui commente. Via les commentaires laissés par mes amis et qui apparaissent dans mon flux d'activités, **j'ai accès à un paquet de photos de gens que je ne connais pas.**

## **Et vous, comment avez-vous configuré la confidentialité de vos photos ?**

Mon profil est entièrement public. Décision professionnelle, pour faciliter ma présence en ligne.

Du côté des amis moins impliqués dans le milieu d'Internet – voir totalement éloignés – les règles de confidentialité sont extrêmement disparates, mais bon nombre sont publics – ce qui est l'option par défaut. Vais-je devoir vous demander de changer vos paramètres pour une photo d'un enfant ?

## **“Et les photos dans le journal local, quand y a le cross des écoles ou le Père Noël ?”**

Le journal local est... local. Certes, il est disponible en pdf sur le Net, mais dans le journal il n'est jamais indiqué les prénoms/noms des enfants. Et sur les photos, (sauf victoire au cross...), votre enfant est perdu au milieu d'autres enfants.

## **“Pourquoi pas un pseudo ?”**

Une option serait de ne pas les nommer avec leur vraie identité. D'ailleurs, ils ont déjà un surnom dans la famille, surnom tout à fait adapté pour un pseudo. “Ben alors ?”

Connaissez-vous iPhoto ? Savez-vous quelle nouvelle fonctionnalité teste “Face”book en ce moment ? Avez-vous joué avec la dernière version de Picasa ? Partout, tout le temps : la reconnaissance faciale.

Tout ceci m'amène à l'argument le plus important à mes yeux : les enfants ont le droit à une “virginité numérique”. Pour cette génération, les traces laissées en ligne depuis leur enfance vont les suivre une bonne partie de leur vie.

Or ces traces sont autant d'informations pour leurs futures rencontres en tant qu'adolescent et adulte. Auront-ils envie, adolescent, que de gentils camarades se moquent d'eux parce qu'ils ont trouvé des photos d'eux bébé ? En train de souffler un gâteau ? En train de jouer de la guitare difficilement ?

**La question que je me pose, tout de même, c'est la possibilité inverse : noyer le tout dans une sur-abondance d'informations.** On n'est jamais aussi bien caché que dans la foule. Si je publie un nombre colossal de photos, de vidéos, d'instantanés avec eux, il y aura une telle “littérature” qu'on sera perdu.

Mais pour le moment, je reste attaché à leur droit de décider de leur présence en ligne. Et vous ?

—

Billet initialement publié sur Chouingmedia sous le titre **Quelle présence en ligne/identité numérique pour les enfants ?**

Images CC Flickr [\\_FuRFuR\\_](#)

À lire aussi **Le Monde confond photos et photos d'identité** d'André Gunther et **Mes amis sur Facebook n'ont pas (encore) toutes leurs dents**, par Marie-André Weiss



Pour combien de temps cette virginité?

Un excellent livre sur ce sujet: *Digital Natives* et ses vidéos-illustrations à déguster  
<http://blogs.law.harvard.edu/palfrey/2010/10/05/born-digital-the-video-version/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JASON

le 20 octobre 2010 - 18:01 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Autant je te rejoins complètement sur la question de la "virginité numérique" comme tu l'appelles, autant tu te contre-argumentes totalement (et probablement de part tes convictions personnelles) à propos de la religion.

Je ne comprend pas comment on peut prêcher le "je leur laisse la liberté de choisir s'ils veulent s'afficher sur Internet lorsqu'ils auront l'âge de le décider", ce qui est tout à ton honneur, et dans le même temps dire "je choisis leur religion, et ils pourront toujours, je cite, se libérer". D'abord parce que c'est contradictoire d'un point de vue des libertés (on laisse le choix VS on impose et on permet de changer après), et ensuite parce que l'impact moral de la religion, à ce jour, est bien plus important que l'impact moral de quelques photos partagées dans un cercle d'amis (à voir toutefois comment cela évolue dans le futur). Je n'invente rien, et tu le reconnais toi-même.

La cohérence voudrait que tu ne leur proposes la religion, si c'est ton souhait (et tu en as tout à fait le droit, soyons clair la-dessus), de la même façon que pour FB et consorts, c'est-à-dire à un âge où ils seront en mesure de choisir s'ils veulent s'y impliquer. Et des tas d'études scientifiques montrent que cela n'a pas lieu avant l'âge de 10-12 ans...

Bref, je vais pas lancer un débat sur la religion, c'est pas le but, mais je trouvais l'opposition de ces libertés intéressante à noter.

P.S : Désolé par avance pour les accents, clavier Qwerty oblige...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### CEDRIC

le 20 octobre 2010 - 21:30 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



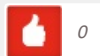
Merci @clarinette02 pour le lien.

@Jason : je comprends ton point de vue, en écrivant cette partie du billet je me suis dit qu'elle était criticable.

Mais dans l'idée, je considère tout de même que la religion est quelque chose de facilement "cachable", voir changeable. Et que éduquer ses enfants à une religion – voir dans le meilleur des cas à plusieurs – ne les implique pas publiquement.

Bon, c'est sans doute discutable, mais c'est mon point de vue ;)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### NAT

le 20 octobre 2010 - 21:30 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très belle article, mais je regrette tout de même l'amalgame qu'il y a fait : facebook n'est pas Internet, iPhoto n'est pas Internet...

Personnellement, je ne veux pas retrouver les photos de mon fils sur facebook, ni ailleurs en faisant une recherche sur Google.

Mais je suis prêt à les montrer à des personnes de confiance qui sont souvent éloigné géographiquement et c'est là qu'Internet peut m'aider : les galeries de photos familiale sont chez moi, héberger sur un serveur qui se trouve chez moi. J'y interdis les robots de google et consort et en surveille les accès. Je ne publie que les photos pendant une courte période (quelques mois) et sans nom ni prénom.

Pour les personnes extrêmement proche, je laisse l'accès complet (sans les restrictions pré-cité) mais avec l'usage d'un mot de passe.

Au final j'ai les avantages d'un Internet "outil de communication" sans avoir les inconvénients d'un Internet "mémoire collective" ou "média de diffusion".

Merci pour votre article.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### CEDRIC

le 20 octobre 2010 - 21:36 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@NAT : vous avez tout à fait raison, facebook n'est pas internet. Il existe même de très bons sites de partage de photo. Mais il semblerait qu'un paquet de personnes ne se posent pas les questions.*

*Peut être que la problématique n'est pas hyper bien posée, mais l'idée est d'en discuter.*

*Surtout que, en fait, je me demande si mon refus n'est pas anachronique...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### MARIE-CHRISTINE

le 20 octobre 2010 - 21:56 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bonjour, on vient de m'envoyer ce lien et je partage entièrement votre opinion, c'est la mienne depuis longtemps. Tout d'abord mettre les photos de son enfant c'est hautement narcissique. Regardez comme nos enfants sont beaux, regardez comme on est heureux mais tout ça c'est que de la com' en fin de compte, la réalité est peut-être toute autre. Société publicitaire quand tu nous tiens ! Et pourquoi un enfant n'a pas droit à l'anonymat de son image ? La loi du plus fort, c'est à dire l'adulte qui ne le considère pas comme une personne !*

*Et puis je pars d'un argument tout bête "Distribueriez-vous vos photos familiales dans la rue à tous les inconnus passants ?" la réponse est évidemment non "Alors pourquoi le faire sur internet" ? Pourtant le web c'est le monde entier, avec sûrement bien des braves gens mais potentiellement quelques déséquilibrés. Vous n'êtes pas anachronique vous avez une éthique personnel et considérez les enfants comme des sujet de droit, ce sont les autres qui ont perdu (ou jamais acquis) ces notions fondamentales.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### MATHIEU

le 21 octobre 2010 - 16:00 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Il y a aussi la possibilité d'héberger sois même les photos et les outils de diffusion (les "facebook-like" seront très prochainement disponible en open-source...) Cela permet de maîtriser bien mieux les médias (photos, vidéos, sons, etc...) que s'ils étaient hébergés sur des plateformes publiques.*

*PS : @NAT, et Google n'est pas non plus Internet*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### ANGELINA

le 21 octobre 2010 - 16:07 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je suis d'accord avec le fond de l'article. Moi même j'hésite de plus en plus à me faire prendre en photos lors de soirées parce que, si je ne suis pas sur Facebook, je ne sais pas ce que peuvent prendre les autres et l'usage qu'ils peuvent en faire. Je pense que ça n'a rien de parano et que c'est de la prudence pour l'avenir.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### EMMANUELLE ERNY-NEWTON

le 4 novembre 2010 - 13:58 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*En matière de "virginité numérique", je voudrais ici rapporter une réflexion de mon ado (19 ans, un "natif du numérique") : « Quand j'aurai des enfants, je leur ferai un compte Facebook dès leur naissance, comme ça ils auront la mémoire de leur vie*

entière dans un même endroit, et ils pourront y accéder comme ils veulent. »

*J'avais moi-même réagi, sur mon blogue, à l'article du Monde qui a motivé votre article : <http://ernynewton.wordpress.com/2010/10/08/internet-et-mon-bebe/> J'avoue que je ne vois réellement pas l'enjeu que peut représenter, pour un bébé, le fait de mettre des photos de lui sur Facebook -mais ceci dit, mon profil est privé.*

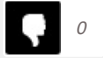
*Je suppose qu'au final, c'est une option éducative. Chaque parent a la sienne. J'ai personnellement tendance à faire confiance au monde qui jusque là me l'a bien rendu ;)*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE